



ASSOCIATION INTERNATIONALE
POUR UNE MÉDECINE SCIENTIFIQUE
INDÉPENDANTE ET BIENVEILLANTE

www.aimsib.org

Compte rendu de l'assemblée générale Ordinaire du 23 juin 2018

1. Lieu

Centre Ravel à Paris

2. Présents

Administrateurs membres du bureau :

Président : Philippe Harvaux

Trésorière : Françoise Decobert

Vice-présidente : Nicole-Marie Jonard

Secrétaire : Christine Pavon

Administrateurs membres du comité scientifique

Dr Michel de Lorgeril

Dr Vincent Reliquet

Dr Jean Marc Rehby

Dr Michel Angles

Membres du conseil d'administration

Webmaster et coordinatrice : Déborah Donnier

Monteur vidéo : Eric Martin

Administrateurs absents, excusés

Webmaster : Pascal Raton

Vice-présidente : Séverine Sénéchal

Secrétaire : Olivier Callet

Adhérents à jour de leur cotisation

19 présents

22 procurations ont été reçues par mail ou par courrier.

Soit 51 (10+19+22) personnes présentes ou représentées

AIMSIB 12 rue Frédéric Petit 80000 AMIENS FRANCE
Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

La séance est déclarée ouverte par le président à 9h20

3. Rapport moral du président Philippe Harvaux

Chers adhérentes et adhérents

Nous nous retrouvons pour notre deuxième assemblée générale pour faire le point sur notre activité durant cette deuxième année d'existence et qui concerne la période du 1^{er} mars 2017 au 28 février 2018. Merci pour votre présence surtout dans ce contexte de grèves.

Que de chemin parcouru depuis notre dernière assemblée concernant notre situation et nos actions que je me propose de vous rappeler :

Le nombre d'adhérents reste stables autour de 200 dont la moitié sont des professionnels de santé.

Cette stabilité des effectifs est un de nos problèmes importants car c'est vous qui faites notre force, plus nous serons nombreux, plus nous aurons des ressources pour financer nos actions et plus nous gagnerons en crédibilité face à nos ennemis dont les ressources sont presque illimitées. Par conséquent n'hésitez pas à parler de l'association à votre entourage. Je profite de ce moment pour renouveler nos remerciements à l'IPSN et Augustin de Livois, son Président, pour sa newsletter qu'il a rédigée à notre sujet et qui nous a permis d'enregistrer de nombreuses adhésions pour 2018. Je me permets de vous rappeler de ne pas oublier de renouveler votre adhésion pour 2018.

Comme nous l'avions annoncé lors de la précédente assemblée nous avons considérablement amélioré notre communication en :

- Rénovant notre site web et en changeant d'hébergeur. Notre objectif était de le rendre plus accessible et de pouvoir accéder plus facilement à l'information recherchée. Ce travail est l'œuvre de Déborah Donnier et Pascal Raton.
- Mettant en place une notification pour vous informer qu'un nouvel article est en ligne et vous avez pu constater que pour chaque article vous pouvez laisser vos commentaires.
- Créant une chaîne YouTube avec de nombreuses vidéos (plusieurs dizaines) dont celles des intervenants lors de nos différentes journées mais pas uniquement.
- Etant présent sur Facebook et twitter.

Sur notre site vous trouverez des articles (plus de 185) des membres de notre comité médical, de nouveaux adhérents dont certains comme vous avez pu le constater ont une notoriété dans le monde scientifique. Mais vous pourrez lire également des témoignages de patients qui ont rencontré des problèmes plus ou moins graves avec le système de santé. Certains diront que ce n'est pas toujours scientifique, certes, mais cela correspond au « B » de notre sigle qui veut dire bienveillant. Je remercie Deborah Donnier et le Dr Vincent Reliquet qui s'occupent de l'édition de ces articles et également pour certains de leur rédaction.

Dès le mois de juin, Nous avons pris position, contre l'obligation vaccinale et avons écrit une lettre ouverte aux députés et sénateurs, relatant les dangers scientifiquement démontrés de certains vaccins et de leurs composants mais nous n'avons eu aucun retour de nos élus qui d'ailleurs n'ont pas pris au sérieux cette obligation puisque lors du vote sans réels débats, il n'y avait pas plus de 70 députés. De plus cette obligation a été insérée dans loi sur le budget de la sécurité sociale et non dans le cadre d'une loi sur la santé publique. Un de nos membre du comité médical, le Dr Jean-Marc Réhby, a écrit à notre Ministre de la Santé et des Affaires Sociales au sujet de la dangerosité à la fois des vaccins et de l'obligation surtout lorsque qu'elle concerne les nourrissons. Comme vous pouvez vous en douter, cette lettre est allée directement dans une corbeille du Ministère

Sept membres du comité médical ont corédigé un article sur le DTP qui a été publié par la revue Nexus et certains d'entre eux ont participé au « Nexus café » sur le thème de l'obligation vaccinale Le 13 janvier 2018 nous avons organisé notre second congrès à Lyon, nous avons parlé de vaccins et

de médicaments anticholestérol et vous pourrez retrouver sur notre chaîne YouTube les vidéos des nombreuses interventions.

Chers adhérentes et adhérents, nous espérons que nos actions pour cet exercice 2017-2018 correspondent à ce que vous recherchez en adhérant à notre association et vous remercions d'avance pour votre vote positif au conseil d'administration lors du vote des résolutions.

4. Rapport financier de la trésorière Françoise Decobert

L'exercice concerne la période du 1/03/2017 au 28/02/2018 et présente un solde de 9300,39 euros. Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Françoise précise que c'est en grande partie le travail de Philippe Harvaux trésorier par intérim jusqu'à la prise de ses fonctions. On salue son excellente gestion.

Nous remercions également Augustin de Livois qui nous a aidés à nous faire connaître grâce à sa newsletter en début d'année. Nous avons enregistré 180 inscriptions en janvier et en février.

Conformément aux statuts le résultat de l'exercice clos le 28/02/2018 de 9300,39 est en report à nouveau et approuvé à l'unanimité.

5. Projets d'orientation pour 2018/2019

Nous avons déposé une plainte à la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la répression des fraudes) enregistrée le 3 avril et établie par Serge Rader, membre actif, du comité médical pour :

- Publicité mensongère : plusieurs vaccins sont présentés comme sans danger, ce qui est démenti par la notice.
- Publicité illégale concernant les vaccins HPV et Hépatite B qui ne figurent pas sur la liste des vaccins prescrits pour des motifs de santé publique.
- Présence de nanoparticules qui ne figurent pas sur l'étiquetage.

Organisation du congrès à Toulouse du 13 octobre avec la collaboration du Dr Eric ménat

6. Vote des résolutions

- **Première résolution :** L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral du Président et le rapport de gestion de la Trésorière approuve l'action du Conseil d'Administration et les comptes annuels de l'AIMSIB concernant l'exercice du 1/3/2017 au 28/2/2018 et présentant un résultat de 9300,39 €.

La résolution est adoptée à l'unanimité

- **Deuxième résolution :** L'assemblée générale conformément aux statuts décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 28/2/2018 de 9300,39 € en report à nouveau.

La résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée générale à 12h45.